

## **Curriculum vitae**

### **De Coninck Bertrand**

Né à Anderlecht, le 31 juillet 1971

Nationalité: belge

### **1. Formation**

- Diplôme de candidat en droit délivré le 5 juillet 1991 par les Facultés Universitaires Saint-Louis à Bruxelles avec grande distinction
- Diplôme de licencié en droit délivré le 1er juillet 1994 par l'Université Catholique de Louvain avec grande distinction

### **2. Expérience professionnelle**

- Avocat au barreau de Bruxelles d'avril 1995 à mai 2008.
- Assistant au centre de droit des obligations de l'Université Catholique de Louvain de septembre 1995 à août 2008.
- Juge au tribunal de première instance de Bruxelles depuis le mois de mai 2008
- Maître de Conférences invité à l'UCL (droit des accidents et des catastrophes (Master en droit), Séminaires d'accompagnement du mémoire (Master en droit)
- Membre du Centre de recherche en droit privé de l'UCL.

### **3. Revues**

Membre des comités de rédaction du Journal des Tribunaux (*J.T.*), de la Revue Générale des Assurances et des Responsabilités (*R.G.A.R.*), et du Journal des Juges de Paix (*J.J.P.*).

#### 4. Publications

« L'obligation d'information du consommateur dans la formation du contrat », *Ann. Dr. Louvain*, 1997, p. 239 à 295.

« Les sanctions des manquements précontractuels à la lumière de quelques législations récentes en droit des contrats », *R.G.D.C.*, 1998, p. 195 à 209.

« La interpretación de los contratos en derecho civil belga », *Revista de Derecho Comparado*, 2001, n°3, p. 159 à 175.

« Le droit commun de l'interprétation des contrats », *DAOR*, 2001, n°57, p. 39 à 44.

« La mise en demeure », *Les sanctions de l'inexécution des obligations contractuelles. Etudes de droit comparé*, Bruxelles-Paris, Bruylant-L.G.D.J., 2001, p. 135 à 166.

« Le droit commun de la rupture des négociations précontractuelles », *Le processus de formation du contrat. Contributions comparatives et interdisciplinaires à l'harmonisation du droit européen*, sous la direction de M. FONTAINE, Bruxelles-Paris, Bruylant-L.G.D.J., 2002, p. 17 à 137.

« La transaction », *Les contrats spéciaux. Chronique de jurisprudence 1996-2000*, Bruxelles, Larcier, Les dossiers du J.T., n°34, 2002, p. 189 à 222.

« A titre subsidiaire, l'enrichissement sans cause... », *La théorie des obligations, suite*, CUP, vol. 57, 2002, p. 49 et s.

« La répétibilité des honoraires d'avocat dans le contentieux de la réparation du dommage », *R.G.A.R.*, 2003, n°13750.

« La facture acceptée par un non-commerçant », note sous Mons (2<sup>ème</sup> ch.), 16 septembre 2003, *J.L.M.B.*, 2004, p. 1720.

« La rupture des négociations et le retrait intempestif de l'offre. Régime général et sanctions », avec C. DELFORGE, *Le processus de formation du contrat*, Formation permanente CUP, Bruxelles, Larcier, 2004, p. 73 à 132.

« Répétibilité et responsabilité civile : un arrêt de principe », obs. sous Cass. (1<sup>ère</sup> ch.), 2 septembre 2004, *J.T.*, 2004, p. 684.

« La répétibilité des frais et honoraires d'avocat après l'arrêt de la Cour de cassation du 2 septembre 2004 : responsabilité et assurances », *R.G.A.R.*, 2005, n°13944.

« Indemnisation des frais de défense vs. Indemnité pour procédure téméraire et vexatoire », obs. sous J.P. Couvain-Philippeville, 6 novembre 2002, *J.L.M.B.*, 2005, p. 219.

« La clause de réserve de propriété et son opposabilité en cas de concours », *R.G.D.C.*, 2005, p. 241 à 258.

« La réparation du dommage écologique et les règles classiques du droit commun de la responsabilité aquilienne : une permanente dérogation ? », *Les responsabilités environnementales dans l'espace européen. Point de vue franco-belge*, Bruxelles, Paris, Bruylant, L.G.D.J., 2006, p. 183 à 214.

« La répétibilité des frais et honoraires d'avocat : une affaire d'Etat ! », obs. sous C.A., 19 avril 2006, *J.T.*, 2006, p. 287.

« Nouvel épisode de la « saga » répétibilité, en matière d'expropriation pour cause d'utilité publique », obs. sous Cass. (1<sup>ère</sup> ch., aud. plén.), 5 mai 2006, *J.T.*, 2006, p. 343.

« La répétibilité des frais et honoraires d'avocat : un terreau fertile pour les lacunes législatives », obs. sous C.A., 14 juin 2006, *J.T.*, 2007, p. 17.

« La répétibilité des frais et honoraires d'avocat : aussi en matière de responsabilité aquilienne », obs. sous Cass. (1<sup>ère</sup> ch.), 16 novembre 2006, *J.T.*, 2007, p. 14.

« Cession de créance et compensation légale entre dettes connexes », note sous Cass. (1<sup>ère</sup> ch.), 26 juin 2003, *R.C.J.B.*, 2007, p. 577 à 610.

« La loi du 21 avril 2007 sur la répétibilité des frais et honoraires d'avocat », avec J.-Fr. van DROOGHENBROECK, *J.T.*, 2008, p. 37 à 60.

« Indemnité de procédure et répartition des dépens », avec J.-Fr. van DROOGHENBROECK, *J.T.*, 2008, p. 581 à 584.

« Compensation légale et réciprocité entre deux dettes de nature quasi-délictuelle: connexité juridique ou coïncidence factuelle ? », *R.G.D.C.*, 2008, p. 518 et 519.

« La responsabilité civile. Chronique de jurisprudence 1996-2007. Première partie : le fait générateur et le lien causal », avec B. DUBUISSON, V. CALLEWAERT et G. GATHEM, *Les dossiers du Journal des Tribunaux*, n°74, 2009, 1074 p.

« Deux parties, deux demandes, une juste indemnité de procédure », avec J.-Fr. van DROOGHENBROECK, *J.T.*, 2010, p. 33 à 37.

« La présomption de responsabilité du fait d'autrui et la condition d'altérité », *R.G.A.R.*, 2010, n°14642.

« Les recours après indemnisation en matière de responsabilité civile extracontractuelle : la condamnation *in solidum* et la contribution à la dette », *J.T.*, 2010, p. 755 à 763.

”A propos de l'article 29bis: l'action récursoire de l'assureur contre l'utilisateur faible portant sur l'indemnité qu'il lui a payée en cette qualité”, note sous Cass. (3<sup>ème</sup> ch.), 7 juin 2010,

R.G.A.R., 2011, n°14810.

“La responsabilité civile de l’expert judiciaire”, avec D. MOUGENOT, *Responsabilités professionnelles. L’agent immobilier, l’expert judiciaire et le banquier, Recyclage en droit, Centre des Facultés universitaires catholiques pour le recyclage en droit*, Limal, Anthémis, 2012 p. 33 à 87.

“L’assureur de responsabilité et l’indemnité de procédure : le lien d’instance au coeur du litige multipartite”, avec J.-Fr. van DROOGHENBROECK, *à paraître* en 2013.